



AVIS À TOUS LES AVOCATS ET JUSTICIABLES NON REPRÉSENTÉS

**COUR
DU QUÉBEC**

L'honorable Julie-Maude Greffe
Juge coordonnatrice-adjointe
pour la Montérégie
Chambre criminelle et pénale

CHAMBRE CRIMINELLE ET PÉNALE POUR LE DISTRICT DE LONGUEUIL

Bonjour,

Veillez s'il vous plaît noter les particularités régionales du *Plan de continuité des services de la Cour du Québec* dans le contexte de la COVID-19 :

En matière criminelle :

Les comparutions, les enquêtes sur mise en liberté et les demandes visant à faire relever une personne de son défaut de comparaître, les examens de la détention en vertu de l'article 525 C.cr., les remises de procès (pro forma ou au fond) se tiendront en salle 1.30 à compter de 9 h 30, et ce, du lundi au vendredi.

Afin de minimiser le nombre de personnes dans le Palais de justice et dans la salle d'audience, seuls les avocats(es) de l'AQAAD et de l'aide juridique seront présents pour reporter tous les dossiers à la date déterminée par le juge coordonnateur (voir tableau des dates de remise) ou, si cette date ne convient pas aux parties, à celle déterminée par le juge de la salle 1.30.

Les personnes détenues

À moins de circonstances exceptionnelles, toutes les personnes détenues comparaitront en vidéoconférence ou en audioconférence, y compris pour les enquêtes sur mise en liberté comme le prévoit l'article 515 (2.2) et (2.3) C.cr.

La première comparution des personnes détenues se tiendra par audioconférence si elle est détenue dans un poste de police ou par vidéoconférence si elle est détenue dans un centre de détention.

Si une personne détenue souhaite reconnaître sa culpabilité dans un ou plusieurs dossiers ayant un impact significatif sur sa liberté, l'avocat de son choix pourra faire ses représentations sur la peine en audioconférence. L'avocat devra alors communiquer à la greffière ses coordonnées avant le début de l'audience.

Les personnes en liberté

Considérant l'accès limité au Palais de justice, les personnes en liberté ayant reçu une sommation ne sont pas tenues de se présenter en personne. Il vous est fortement recommandé de communiquer avec un(e) avocat(e) ou de communiquer avec la Clinique d'assistance juridique COVID-19 : 1-800-699-9729 (sans frais).

À défaut d'être représenté par avocat, une nouvelle sommation indiquant la date de la prochaine comparution vous sera signifiée.

Si vous avez été mis en liberté avec une promesse de comparaître ou une citation à comparaître, une nouvelle sommation en vertu de l'article 512(1) du C.cr. indiquant la date de la prochaine comparution vous sera signifiée. (voir tableau des dates de remise)

Les enquêtes préliminaires et les procès urgents

Le juge coordonnateur déterminera, après consultation auprès des parties, si l'audition est de nature urgente et de la capacité à offrir une audition sécuritaire à tous compte tenu des enjeux de protection de la santé publique. La décision tient également compte de l'impact d'une détention sur le défendeur et des garanties constitutionnelles à tenir, dans un délai raisonnable, un procès juste et équitable. À moins d'une décision contraire du juge présidant l'audience, le prévenu participera à l'audience en vidéoconférence.

En matière pénale :

Tous les dossiers seront reportés. Les défendeurs n'ont pas à se présenter. Ils recevront un nouvel avis d'audition.

Tel que le prévoit le *Plan de continuité des services de la Cour du Québec*, les demandes de sursis d'exécution d'un jugement seront entendues à la date fixée.

En matière d'autorisations judiciaires :

Les policiers devront préalablement communiquer avec le bureau des juges de paix magistrat afin de prendre rendez-vous :

450-646-4034

Pour toute question relative à la présente ou quant aux services dispensés par la Cour du Québec à Longueuil pendant la période d'application du *Plan de continuité des services*, les avocats peuvent communiquer avec le bureau du juge coordonnateur au **450-646-4027** ou par courriel : ***julie-maude.grefe@judex.qc.ca***


L'honorable Julie-Maude Grefe
Juge coordonnatrice-adjointe pour la Montérégie
Chambre criminelle et pénale

p.j. Tableaux des dates de remise

**TABLEAUX DES DATES DE REMISES PALAIS DE
JUSTICE DE LONGUEUIL**

SEMAINE DU 23 AU 27 MARS 2020

DOSSIERS PRÉVUS LE	REPORTÉS AU	EN SALLE
23 mars 2020	1 ^{er} juin 2020	1.28
24 mars 2020	2 juin 2020	1.28
25 mars 2020	3 juin 2020	1.28
26 mars 2020	4 juin 2020	1.28
27 mars 2020	5 juin 2020	1.28

SEMAINE DU 30 MARS AU 3 AVRIL 2020

DOSSIERS PRÉVUS LE	REPORTÉS AU	EN SALLE
30 mars 2020	8 juin 2020	1.28
31 mars 2020	9 juin 2020	1.28
1 ^{er} avril 2020	10 juin 2020	1.28
2 avril 2020	11 juin 2020	1.28
3 avril 2020	12 juin 2020	1.28

SEMAINE DU 6 AU 9 AVRIL 2020

DOSSIERS PRÉVUS LE	REPORTÉS AU	EN SALLE
6 avril 2020	15 juin 2020	1.28
7 avril 2020	16 juin 2020	1.28
8 avril 2020	17 juin 2020	1.28
9 avril 2020	18 juin 2020	1.28

SEMAINE DU 14 AU 17 AVRIL 2020

DOSSIERS PRÉVUS LE	REPORTÉS AU	EN SALLE
14 avril 2020	19 juin 2020	1.28
15 avril 2020	22 juin 2020	1.28
16 avril 2020	23 juin 2020	1.28
17 avril 2020	25 juin 2020	1.28

SEMAINE DU 20 AU 24 AVRIL 2020

DOSSIERS PRÉVUS LE	REPORTÉS AU	EN SALLE
20 avril 2020	26 juin 2020	1.28
21 avril 2020	26 juin 2020	1.28
22 avril 2020	29 juin 2020	1.28
23 avril 2020	29 juin 2020	1.28
24 avril 2020	30 juin 2020	1.28

SEMAINE DU 27 AVRIL AU 1^{er} MAI 2020

DOSSIERS PRÉVUS LE	REPORTÉS AU	EN SALLE
27 avril 2020	30 juin 2020	1.28
28 avril 2020	2 juillet 2020	1.28
29 avril 2020	2 juillet 2020	1.28
30 avril 2020	2 juillet 2020	1.28
1 ^{er} mai 2020	3 juillet 2020	1.28

SEMAINE DU 4 AU 8 MAI 2020

DOSSIERS PRÉVUS LE	REPORTÉS AU	EN SALLE
4 mai 2020	3 juillet 2020	1.28
5 mai 2020	6 juillet 2020	1.28
6 mai 2020	6 juillet 2020	1.28
7 mai 2020	6 juillet 2020	1.28
8 mai 2020	6 juillet 2020	1.28

SEMAINE DU 11 AU 15 MAI 2020

DOSSIERS PRÉVUS LE	REPORTÉS AU	EN SALLE
11 mai 2020	7 juillet 2020	1.28
12 mai 2020	7 juillet 2020	1.28
13 mai 2020	7 juillet 2020	1.28
14 mai 2020	8 juillet 2020	1.28
15 mai 2020	8 juillet 2020	1.28

SEMAINE DU 19 AU 22 MAI 2020

DOSSIERS PRÉVUS LE	REPORTÉS AU	EN SALLE
19 mai 2020	9 juillet 2020	1.28
20 mai 2020	9 juillet 2020	1.28
21 mai 2020	9 juillet 2020	1.28
22 mai 2020	9 juillet 2020	1.28

SEMAINE DU 25 AU 29 MAI 2020

DOSSIERS PRÉVUS LE	REPORTÉS AU	EN SALLE
25 mai 2020	10 juillet 2020	1.28
26 mai 2020	10 juillet 2020	1.28
27 mai 2020	10 juillet 2020	1.28
28 mai 2020	10 juillet 2020	1.28
29 mai 2020	13 juillet 2020	1.28
